



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGETS ANNEXES

EXERCICE 2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

**BUDGET LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
VETERINAIRE ET D'HYGIENE ALIMENTAIRE**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22050001100220

POSTE COMPTABLE :

M 52

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : BUDGET LABORATOIRE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721- 2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice - RAR Recettes	8

II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
A2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	10
A3 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	11
B1 - Balance générale - Dépenses	12
B2 - Balance générale - Recettes	13

III - Vote

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	14
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme	16
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	17
A1.3 - Equipements départementaux - Vue d'ensemble des chapitres de programme	18
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
A2 - Equipements non départementaux	21
A3 - Dépenses financières	22
A4.1 - Recettes - Financement des équipements départementaux et non départementaux	23
A4.2 - Recettes - RMI / RSA	24
A4.3 - Recettes financières	25
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	26
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	27
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	31
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1/01 - Opérations non ventilées	Sans Objet
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet

B8 - Etat présentant le montant des recettes et des dépenses affectées aux services assujettis à la TVA ne faisant pas l'objet d'un budget annexe distinct du budget général	Sans Objet
B9.1 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
B9.2 - Variation du patrimoine (article R. 3313-7 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
B9.3 - Etat des opérations liées aux cessions	Sans Objet
B10.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
B10.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
B11.1 - Etat des immobilisations - Bâtiments scolaires et administratifs	Sans Objet
B11.2 - Etat des immobilisations - Constructions, installation et agencements (hors bâtiments scolaires)	Sans Objet
B11.3 - Etat des immobilisations - Installations techniques, matériels et outillage	Sans Objet
B11.4 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations corporelles	Sans Objet
B11.5 - Etat des immobilisations - Immobilisations incorporelles	Sans Objet
B11.6 - Etat des immobilisations - Participations et créances rattachées à des participations	Sans Objet
B11.7 - Etat des immobilisations - Autres immobilisations financières	Sans Objet
B12 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B13.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B13.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C6 - Situation des autorisations de programme	36
C7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C8 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Etat du personnel	37
D1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D2.1 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D2.2 - Liste des concours attribués sous forme de prestations en nature ou de subventions	Sans Objet
D2.3 - Liste des subventions versées par le département aux communes	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	41

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	0	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (4)	97,15	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	33,37	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31/12/N.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'Assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - (2) sans les programmes d'équipement listés en III-A1.3
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
 - (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RESULTATS	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT DE L'EXERCICE N			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 142 517,25	2 200 789,90	-48 734,93	A1 9 537,72
Investissement	179 531,08	65 086,58	(2) 130 711,20	A2 16 266,70
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	1 962 986,17	2 135 703,32	(3) -179 446,13	A3 -6 728,98

(1) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-1 reporté sur la ligne budgétaire 001 du budget. Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement N-1 reporté sur la ligne budgétaire 002 du budget (diminué de l'affectation au 1068 en N). Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

	RESTES A REALISER N (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I+II 0,00	III+IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses.

		RESULTAT CUMULE = (A)+(B) (6)
TOTAL	A1+B1	9 537,72
Investissement	A2+B2	16 266,70
Fonctionnement	A3+B3	-6 728,98

(6) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général(4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés(4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante(4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap./art (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement(3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles(3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées(3)	0,00
21	Immobilisations corporelles(3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (3)	0,00
23	Immobilisations en cours(3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières(3)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	0,00
013	Atténuations de charges(4)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels(4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées aux comptes 010 et 018.

(4) Hors recettes imputées aux comptes 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	A2

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (9)	6 269,53	0,00
204	Subventions d'équipement versées(9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (9)	99 830,35	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2) (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (9)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		106 099,88	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6) (9)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (3)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(9)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (4)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 106 099,88	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (1)	73 431,20	65 086,58
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 73 431,20	IV 65 086,58

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I+III	179 531,08	II+IV	65 086,58
--------------	--------------	-------------------	--------------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'Exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	130 711,20
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V	179 531,08	II+IV+VI+VII	195 797,78
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (8)				16 266,70

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(2) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(2) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) En recettes, sauf 1068.

(7) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(8) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	A3

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général(2)	727 620,74	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 495 454,41
012 Charges de personnel et frais assimilés(2)	1 168 029,84	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impositions directes	0,00
		74 Dotations, subventions et participations(2)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586)(2)	2 240,91	75 Autres produits de gestion courante(2)	565 894,51
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges(2)	351,57
015 Revenu minimum d'insertion	0,00	015 Revenu minimum d'insertion	0,00
016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	016 Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017 Revenu de solidarité active	0,00	017 Revenu de solidarité active	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 897 891,49	Total recettes de gestion des services	2 061 700,49
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles(2)	8,10	77 Produits exceptionnels(2)	571,63
68 Dotations amortissements et provisions(2)	0,00	78 Reprises amortissements et provisions (2)	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 897 899,59	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 2 062 272,12

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections	65 086,58	042 Opérations ordre transf. entre sections	73 431,20
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 65 086,58	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 73 431,20

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I+III	1 962 986,17	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II+IV	2 135 703,32
---	--------------	---------------------	---	--------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	179 446,13	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I+III+V	2 142 432,30	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II+IV+VI	2 135 703,32
---	----------------	---------------------	---	-----------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)	-6 728,98
--	------------------

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	57 981,20	57 981,20
13	Subventions d'investissement(7)	0,00	15 450,00	15 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	6 269,53	0,00	6 269,53
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(3) (7)	99 830,35	0,00	99 830,35
22	Immobilisations reçues en affectation(3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		106 099,88	73 431,20	179 531,08

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général(8)	727 620,74		727 620,74
012	Charges de personnel et frais assimilés(8)	1 168 029,84		1 168 029,84
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante(sauf 6586) (8)	2 240,91	0,00	2 240,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles(8)	8,10	0,00	8,10
68	Dot. aux amortissements et provisions(8)	0,00	65 086,58	65 086,58
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		1 897 899,59	65 086,58	1 962 986,17

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	179 446,13
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.
 (3) Hors chapitres programmes.
 (4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
 (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.
 (8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement(6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières(6)	0,00	0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		65 086,58	65 086,58
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	65 086,58	65 086,58

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	130 711,20
--	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges(7)	351,57		351,57
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 495 454,41		1 495 454,41
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations(7)	0,00		0,00
75	Autres produits d'activités(7)	565 894,51	0,00	565 894,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels(7)	571,63	73 431,20	74 002,83
78	Reprise sur amortissements et provisions(7)	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		2 062 272,12	73 431,20	2 135 703,32

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits annulés (2)	Pour information réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information réalisations gérées hors AP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - TOTAL	290 861,20	179 531,08	0,00	111 330,12	106 099,88	73 431,20
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	217 430,00	106 099,88	0,00	111 330,12	106 099,88	0,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	217 430,00	106 099,88	0,00	111 330,12	106 099,88	0,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	73 431,20	73 431,20		0,00		73 431,20
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00		0,00		0,00

Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
--	-------------	--	--	--	--	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	290 861,20	179 531,08	0,00	111 330,12	106 099,88	73 431,20
---	-------------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL		217 430,00	106 099,88	0,00	111 330,12	106 099,88	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	75 100,00	6 269,53	0,00	68 830,47	6 269,53	0,00
2051	Concessions, droits similaires	75 100,00	6 269,53	0,00	68 830,47		
21	Immobilisations corporelles	142 330,00	99 830,35	0,00	42 499,65	99 830,35	0,00
21351	Bâtiments publics	4 500,00	3 340,00	0,00	1 160,00		
2157	Matériel et outillage technique	108 730,00	90 277,42	0,00	18 452,58		
21838	Autre matériel informatique	28 100,00	6 212,93	0,00	21 887,07		
2185	Matériel de téléphonie	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RSA DEPENSES

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	Pour information	
						Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III - VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
VUE D'ENSEMBLE DES CHAPITRES DE PROGRAMMES D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAUX	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement départementaux (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (3)	Cumul des réalisations	Pour information	
								Réalizations gérées dans le cadre d'une AP	Réalizations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le détail des programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – DETAIL PAR PROGRAMME	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

**EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)**

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

(3) Dépenses engagées non mandatées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
DEPENSES TOTALES		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits annulés (4)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES RMI/RSA	A4.2

RECETTES RMI

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

RECETTES RSA

Chap./art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations Mandats/Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits annulés (3)	
	TOTAL DEPENSES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations – Restes à réaliser au 31/12. A la clôture de l'opération, les crédits ouverts non consommés sont automatiquement annulés. En cas de déficit, le solde s'obtient par l'inscription d'une recette à la rubrique « Financement par le département ».

(4) Ensemble des réalisations au 31/12.

(5) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(6) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
040	DEPENSES (2)	73 431,20	73 431,20	0,00
1068	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés</i>	57 981,20	57 981,20	0,00
13912	<i>Sub. transf cpte résult. Régions</i>	15 450,00	15 450,00	0,00
040	RECETTES (2)	66 700,00	65 086,58	1 613,42
28031	<i>Frais d'études</i>	700,00	684,00	16,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	4 500,00	4 046,00	454,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	1 000,00	500,00	500,00
28157	<i>Matériel et outillage techniques</i>	57 000,00	56 658,52	341,48
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	3 500,00	3 198,06	301,94

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations Mandats/Titres émis	Crédits annulés (3)
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Réalisations.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)	Pour information dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information dépenses gérées hors AE
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)			
DEPENSES DE L'EXERCICE(Détail en III-B1)		2 125 000,00	1 962 316,07	670,10	0,00	162 013,83	0,00	1 962 986,17
011	Charges à caractère général (4)	790 400,00	726 950,64	670,10	0,00	62 779,26	0,00	727 620,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 168 794,00	1 168 029,84	0,00	0,00	764,16		1 168 029,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	4 006,00	2 240,91	0,00	0,00	1 765,09	0,00	2 240,91
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	1 650,00	8,10	0,00	0,00	1 641,90		8,10
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (3)	0,00						
023	Virement à la section d'investissement (3)	93 450,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections	66 700,00	65 086,58			1 613,42		65 086,58
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information :	179 446,13							
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1								

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 304 446,13	2 141 762,20	670,10	0,00	162 013,83	0,00	1 962 986,17
--	---------------------	---------------------	---------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de mandats (opérations sans réalisations).

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (2)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	
RECETTES DE L'EXERCICE(Détail en III-B2)		2 304 446,13	2 135 703,32	0,00	0,00	168 742,81
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 663 014,93	1 495 454,41	0,00	0,00	167 560,52
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	567 500,00	565 894,51	0,00	0,00	1 605,49
013	Atténuations de charges (3)	500,00	351,57	0,00	0,00	148,43
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	571,63	0,00	0,00	-571,63
78	Reprises amortissements et provisions (3)	0,00	0,00			0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>73 431,20</i>	<i>73 431,20</i>			<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>			<i>0,00</i>

Pour information :	0,00				
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1					

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 304 446,13	2 135 703,32	0,00	0,00	168 742,81
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
011	Charges à caractère général(4)	790 400,00	726 950,64	670,10	0,00	62 779,26	0,00	727 620,74
60611	Eau et assainissement	1 030,00	1 021,10	0,00	0,00	8,90		
60612	Energie - Electricité	26 500,00	25 934,42	0,00	0,00	565,58		
60631	Fournitures d'entretien	4 152,00	3 530,65	0,00	0,00	621,35		
60632	Fournitures de petit équipement	551 975,00	529 155,36	0,00	0,00	22 819,64		
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
6064	Fournitures administratives	3 181,89	3 013,38	0,00	0,00	168,51		
60668	Autres produits pharmaceutiques	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00		
611	Contrats de prestations de services	25 204,00	24 706,96	0,00	0,00	497,04		
6135	Locations mobilières	11 248,00	11 187,36	0,00	0,00	60,64		
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 960,00	3 381,63	0,00	0,00	7 578,37		
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 890,00	14 642,88	0,00	0,00	4 247,12		
6156	Maintenance	28 327,00	17 132,71	0,00	0,00	11 194,29		
6182	Documentation générale et technique	2 808,11	2 426,81	0,00	0,00	381,30		
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	1 930,00	0,00	0,00	570,00		
6188	Autres frais divers	200,00	100,20	0,00	0,00	99,80		
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	150,00	16,50	0,00	0,00	133,50		
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	27 799,00	25 132,43	0,00	0,00	2 666,57		
62268	Autres honoraires, conseils	28 178,00	25 974,85	0,00	0,00	2 203,15		
6238	Divers	110,00	104,95	0,00	0,00	5,05		
6241	Transports de biens	15 038,00	14 501,01	0,00	0,00	536,99		
6251	Voyages, déplacements et missions	9 500,00	3 105,35	0,00	0,00	6 394,65		
6261	Frais d'affranchissement	10 740,00	10 702,52	0,00	0,00	37,48		
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 036,83	670,10	0,00	293,07		
627	Services bancaires et assimilés	100,00	7,12	0,00	0,00	92,88		
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 657,00	8 097,40	0,00	0,00	559,60		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	150,00	108,22	0,00	0,00	41,78		
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (4)	1 168 794,00	1 168 029,84	0,00	0,00	764,16		1 168 029,84
6331	Versement de transport	3 500,00	3 806,17	0,00	0,00	-306,17		
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 500,00	3 460,03	0,00	0,00	39,97		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	5 084,61	0,00	0,00	915,39		
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	2 075,76	0,00	0,00	-75,76		
64111	Rémunération principale titulaires	562 644,00	480 953,49	0,00	0,00	81 690,51		
64112	SFT, indemnité résidence	8 000,00	7 689,58	0,00	0,00	310,42		
64113	NBI	8 000,00	7 158,49	0,00	0,00	841,51		
64118	Autres indemnités titulaires	96 500,00	126 472,08	0,00	0,00	-29 972,08		
64131	Rémunérations non tit.	155 000,00	165 864,81	0,00	0,00	-10 864,81		
64138	Autres	23 650,00	39 521,72	0,00	0,00	-15 871,72		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	133 804,82	0,00	0,00	-13 804,82		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	150 000,00	163 068,44	0,00	0,00	-13 068,44		
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	8 265,84	0,00	0,00	-265,84		
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	1 924,00	0,00	0,00	76,00		
6488	Autres charges	20 000,00	18 880,00	0,00	0,00	1 120,00		
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	4 006,00	2 240,91	0,00	0,00	1 765,09	0,00	2 240,91

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES - BUDGET LABORATOIRE - CA - 2020

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Dépenses gérées hors AE
6541	Créances admises en non-valeur	1 498,15	570,46	0,00	0,00	927,69		
6542	Créances éteintes	1 940,00	1 107,40	0,00	0,00	832,60		
6568	Autres participations	560,00	560,00	0,00	0,00	0,00		
65888	Autres	7,85	3,05	0,00	0,00	4,80		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A)= (011+012+014+015+016+017+65+6586)		1 963 200,00	1 897 221,39	670,10	0,00	65 308,51	0,00	1 897 891,49

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)	Pour information	
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)		Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (5)	1 650,00	8,10	0,00	0,00	1 641,90		8,10
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	8,10	0,00	0,00	1 491,90		
68	Dotations amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00						
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		1 964 850,00	1 897 229,49	670,10	0,00	66 950,41	0,00	1 897 899,59

023	Virement à la section d'investissement	93 450,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	66 700,00	65 086,58			1 613,42		65 086,58
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	66 700,00	65 086,58			1 613,42		65 086,58
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		160 150,00	65 086,58			95 063,42		65 086,58

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 125 000,00	1 962 316,07	670,10	0,00	162 013,83	0,00	1 962 986,17
---	---------------------	---------------------	---------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	179 446,13	179 446,13					
---	-------------------	-------------------	--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 304 446,13	2 141 762,20	670,10	0,00	162 013,83	0,00	1 962 986,17
--	---------------------	---------------------	---------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Mandats émis – Charges rattachées – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Pour information : détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 663 014,93	1 495 454,41	0,00	0,00	167 560,52
7061	Taxes d'analyse	1 663 014,93	1 495 454,41	0,00	0,00	167 560,52
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante(4)	567 500,00	565 894,51	0,00	0,00	1 605,49
75822	Prise en charge déficit budget annexe	558 000,00	558 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	9 500,00	7 894,51	0,00	0,00	1 605,49
013	Atténuations de charges(4)	500,00	351,57	0,00	0,00	148,43
6419	Remboursements rémunérations personnel	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	351,57	0,00	0,00	-351,57
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		2 231 014,93	2 061 700,49	0,00	0,00	169 314,44
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)						

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(5) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Recettes employées (ou restant à employer)			Crédits annulés (3)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (5)	0,00	571.63	0,00	0,00	-571.63
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	361,29	0,00	0,00	-361,29
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	156,09	0,00	0,00	-156,09
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	52,00	0,00	0,00	-52,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2,25	0,00	0,00	-2,25
78	Reprises amortissements et provisions (D) (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A+B+C+D		2 231 014,93	2 062 272,12	0,00	0,00	168 742,81

042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	73 431,20	73 431,20			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 450,00	15 450,00			0,00
7785	Excédent invest. transféré cpte résultat	57 981,20	57 981,20			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		73 431,20	73 431,20			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 304 446,13	2 135 703,32	0,00	0,00	168 742,81
---	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00	0,00			
--	-------------	-------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 304 446,13	2 135 703,32	0,00	0,00	168 742,81
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Recettes justifiées non titrées.
 (3) Crédits annulés = Crédits ouverts – Titres émis – Produits rattachés – Restes à réaliser au 31/12.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (6) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME
**IV
C6**
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Stocks AP votées (exercices antérieurs) disponibles à l'affectation y compris ajustements intervenues dans l'année	AP nouvelles votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées dans l'année (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4)=(1)+(2)-(3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	Restes à financer au titre des AP affectées au 31/12/N (6)=(4)-(5)
Numéro	Libellé								
2017 - LABORATOIR	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	58 472,77	0,00	185 152,27	14 000,00	14 000,00	185 152,27	38 589,31	146 562,96
2015 - LABLAIT	LABORATOIRE LAITIER LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
2016 - LABLAIT	LABORATOIRE LAITIER LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	0,00	0,00	1 572,20	0,00	0,00	1 572,20	0,00	1 572,20
2015 - LABVETO	LABORATOIRE VETERINAIRE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	0,00	0,00	34 915,48	0,00	0,00	34 915,48	0,00	34 915,48
2016 - LABVETO	LABORATOIRE VETERINAIRE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	0,00	0,00	31 415,81	0,00	0,00	31 415,81	0,00	31 415,81
2018 - RESSOURLAB	RESSOURCES LABORATOIRE	27 500,00	0,00	11 926,67	0,00	11 926,67	0,00	0,00	0,00
2017 - RESSOURLAB	RESSOURCES LABORATOIRE Ressources Laboratoire	68 855,12	0,00	38 373,12	0,00	38 373,12	0,00	0,00	0,00
2020 - RESSOURLAB	Ressources laboratoire Ressources laboratoire	0,00	176 930,00	0,00	196 930,00	20 000,00	176 930,00	67 510,57	109 419,43
TOTAL		154 827,89	176 930,00	318 355,55	210 930,00	84 299,79	444 985,76	106 099,88	338 885,88

*Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2003.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(3) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	1,90	2,00	3,90
Adjoint adm principal 1ère cl	C	1,00	0,00	1,00	0,90	0,00	0,90
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	2,80	1,00	3,80
Adjoint Technique	C	4,00	0,00	4,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique ppal 1è cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		15,00	0,00	15,00	9,60	5,00	14,60
Cadre de santé 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien paramédical cl normale	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Technicien paramédical cl supérieure	B	10,00	0,00	10,00	7,60	2,00	9,60
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Biologiste Veter Pharm cl exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		27,00	0,00	27,00	15,30	8,00	23,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES - BUDGET LABORATOIRE - CA - 2020

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	D1.1

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				127 367,00		
Adjoint Technique	C	TECH	350	1 532,00	3-1 Remplacement Dispo./Detach.	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	350	1 532,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDD
Attaché Territorial	A	ADM	440	1 828,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDD
Technicien paramédical cl normale	B	S	389	20 019,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDD
Technicien paramédical cl normale	B	S	389	20 019,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDD
Technicien paramédical cl normale	B	S	389	20 019,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDD
Technicien paramédical cl superieure	B	S	665	31 209,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDI
Technicien paramédical cl superieure	B	S	665	31 209,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				10 008,00		
Technicien paramédical cl normale	B	S	389	3 336,00	3-a° Recrut. Accr. temp Activité	CDD
Technicien paramédical cl normale	B	S	389	3 336,00	3-a° Recrut. Accr. temp Activité	CDD
Technicien paramédical cl normale	B	S	389	3 336,00	3-a° Recrut. Accr. temp Activité	CDD
TOTAL GENERAL				137 375,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES - BUDGET LABORATOIRE - CA - 2020

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

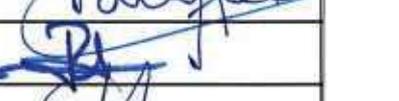
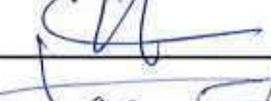
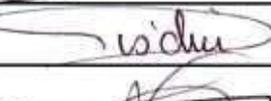
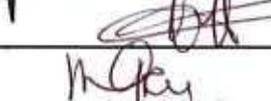
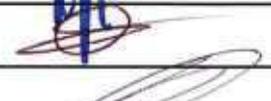
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 28
 Nombre de suffrages exprimés : 29
 VOTES : Pour 26
 Contre : 0
 Abstentions : 3

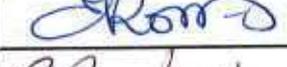
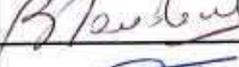
Date de convocation : 31/03/2021

Présenté par (1) Patrick RICOU,
 A GAP le 13/04/2021
 Patrick RICOU,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A GAP, le 13/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLOSIA Béatrice	
ARMAND Florent	
BLANC Guy	
BONNAFFOUX Joël	
BOYER Pascale	
CANNAT Marcel	
CHAUVET Carole	
CONREAU Jean	
DISDIER Marie-Noëlle	
FEROTIN Bénédicte	
FROMM Gérard	
GALLAND Daniel	
GARCIN-EYMEOUD Valérie	
GRENIER Maryvonne	
HUBAUD Christian	
MICHEL Marine	
MOSTACHI Ginette	
MURGIA Arnaud	
ODDOU Rémy	
PARA Lionel	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

PINET Françoise	
POYAU Aurélie	
RICOU Patrick	
ROSSI Valérie	
SAUDEMONT Bernadette	
TENOUX Gérard	
TRUPHEME Anne	
VINCENT Patricia	
VIOSSAT Marc	

Certifié exécutoire par (1) Patrick RICOU, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical, ...).

**BUDGET DE L'AGENCE ROUTIERE
DEPARTEMENTALE**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 22050001100295	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
--	--

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 17

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 18

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 21

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 24

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

25

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 5 253 332,85	G 5 358 784,24	G-A 105 451,39
	Section d'investissement	B 1 556 450,92	H 1 353 901,21	H-B -202 549,71

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 63 382,23 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 214 748,73 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 6 809 783,77	Q= G+H+I+J 7 990 816,41	=Q-P 1 181 032,64

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 052 943,86	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 052 943,86	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 5 253 332,85	= G+H+K 5 422 166,47	168 833,62
	Section d'investissement	= B+D+F 2 609 394,78	= H+J+L 2 568 649,94	-40 744,84
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 862 727,63	= G+H+I+J+K+L 7 990 816,41	128 088,78

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 052 943,86	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 052 943,86	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 031 303,00	2 312 646,82	272 935,88	0,00	445 720,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	979 828,00	870 476,97	0,00	0,00	109 351,03
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	650 200,00	604 749,97	0,00	0,00	45 450,03
Total des dépenses de gestion courante		4 661 331,00	3 787 873,76	272 935,88	0,00	600 521,36
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 662 331,00	3 787 873,76	272 935,88	0,00	601 521,36
023	Virement à la section d'investissement (4)	169 903,23				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 195 000,00	1 192 523,21			2 476,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 364 903,23	1 192 523,21			172 380,02
TOTAL		6 027 234,23	4 980 396,97	272 935,88	0,00	773 901,38
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	33 446,12	0,00	0,00	1 553,88
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 489 346,00	4 873 225,07	0,00	0,00	616 120,93
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00	7 219,69	0,00	0,00	1 780,31
Total des recettes de gestion courante		5 533 346,00	4 913 890,88	0,00	0,00	619 455,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	52 006,00	66 727,31	0,00	0,00	-14 721,31
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 585 352,00	4 980 618,19	0,00	0,00	604 733,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	378 500,00	378 166,05			333,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		378 500,00	378 166,05			333,95
TOTAL		5 963 852,00	5 358 784,24	0,00	0,00	605 067,76
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		63 382,23				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	9 500,00	7 443,69	0,00	2 056,31
21	Immobilisations corporelles	2 719 920,96	1 027 801,18	1 052 943,86	639 175,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	143 040,00	0,00	6 960,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 879 420,96	1 178 284,87	1 052 943,86	648 192,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 879 420,96	1 178 284,87	1 052 943,86	648 192,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	378 500,00	378 166,05		333,95
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		378 500,00	378 166,05		333,95
TOTAL		3 257 920,96	1 556 450,92	1 052 943,86	648 526,18
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	178 269,00	161 378,00	0,00	16 891,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		178 269,00	161 378,00	0,00	16 891,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		678 269,00	161 378,00	0,00	516 891,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	169 903,23			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 195 000,00	1 192 523,21		2 476,79
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 364 903,23	1 192 523,21		172 380,02
TOTAL		2 043 172,23	1 353 901,21	0,00	689 271,02
Pour information		1 214 748,73			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 585 582,70		2 585 582,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	870 476,97		870 476,97
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	604 749,97		604 749,97
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	67 356,61	67 356,61
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 125 166,60	1 125 166,60
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		4 060 809,64	1 192 523,21	5 253 332,85

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 253 332,85
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	350 000,00	350 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	28 166,05	28 166,05
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	7 443,69	0,00	7 443,69
21	Immobilisations corporelles (6)	1 027 801,18	0,00	1 027 801,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	143 040,00	0,00	143 040,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 178 284,87	378 166,05	1 556 450,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 556 450,92
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	33 446,12		33 446,12
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 873 225,07		4 873 225,07
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 219,69		7 219,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	66 727,31	378 166,05	444 893,36
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 980 618,19	378 166,05	5 358 784,24

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	63 382,23
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 422 166,47
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	161 378,00	0,00	161 378,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	67 356,61	67 356,61
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 125 166,60	1 125 166,60
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		161 378,00	1 192 523,21	1 353 901,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 214 748,73
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 568 649,94
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	3 031 303,00	2 312 646,82	272 935,88	0,00	445 720,30
605	Achats de matériel, équipements	12 000,00	2 078,23	341,69	0,00	9 580,08
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	30 000,00	28 950,45	0,00	0,00	1 049,55
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 539 203,00	1 070 130,29	181 949,49	0,00	287 123,22
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 658,53	0,00	0,00	841,47
6066	Carburants	915 000,00	773 864,33	73 980,89	0,00	67 154,78
6068	Autres matières et fournitures	19 840,00	0,00	0,00	0,00	19 840,00
611	Sous-traitance générale	28 000,00	20 170,01	1 105,00	0,00	6 724,99
6135	Locations mobilières	85 000,00	72 462,96	4 020,04	0,00	8 517,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	8 992,94	8 028,33	0,00	0,00	964,61
61551	Entretien matériel roulant	106 000,00	83 627,50	6 031,14	0,00	16 341,36
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	399,31	200,69	0,00	1 400,00
6156	Maintenance	4 107,06	3 160,87	0,00	0,00	946,19
6161	Multirisques	171 160,00	171 159,25	0,00	0,00	0,75
618	Divers	18 800,00	7 735,20	2 329,00	0,00	8 735,80
6241	Transports sur achats	1 000,00	402,45	0,00	0,00	597,55
6248	Divers	9 000,00	4 285,40	2 457,39	0,00	2 257,21
6251	Voyages et déplacements	14 000,00	10 003,00	0,00	0,00	3 997,00
6261	Frais d'affranchissement	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6262	Frais de télécommunications	2 900,00	1 568,04	0,00	0,00	1 331,96
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 000,00	5 508,88	0,00	0,00	1 491,12
6288	Autres	39 400,00	33 716,60	520,55	0,00	5 162,85
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	15 000,00	13 737,19	0,00	0,00	1 262,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	979 828,00	870 476,97	0,00	0,00	109 351,03
6331	Versement de transport	3 000,00	2 151,66	0,00	0,00	848,34
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	2 466,96	0,00	0,00	533,04
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	3 791,32	0,00	0,00	1 208,68
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	1 480,08	0,00	0,00	1 519,92
6411	Salaires, appointements, commissions	565 828,00	507 169,24	0,00	0,00	58 658,76
6413	Primes et gratifications	1 500,00	1 729,64	0,00	0,00	-229,64
6414	Indemnités et avantages divers	115 000,00	97 203,02	0,00	0,00	17 796,98
6415	Supplément familial	7 500,00	6 480,66	0,00	0,00	1 019,34
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	89 513,77	0,00	0,00	10 486,23
6453	Cotisations aux caisses de retraites	140 000,00	129 362,76	0,00	0,00	10 637,24
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 000,00	3 652,86	0,00	0,00	347,14
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 000,00	1 580,00	0,00	0,00	420,00
648	Autres charges de personnel	30 000,00	23 895,00	0,00	0,00	6 105,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	650 200,00	604 749,97	0,00	0,00	45 450,03
6541	Créances admises en non-valeur	198,67	0,00	0,00	0,00	198,67
658	Charges diverses de gestion courante	650 001,33	604 749,97	0,00	0,00	45 251,36
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		4 661 331,00	3 787 873,76	272 935,88	0,00	600 521,36
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		4 662 331,00	3 787 873,76	272 935,88	0,00	601 521,36
023	Virement à la section d'investissement	169 903,23				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 195 000,00	1 192 523,21			2 476,79
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	65 500,00	67 356,61			-1 856,61
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 129 500,00	1 125 166,60			4 333,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 364 903,23	1 192 523,21			172 380,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 364 903,23	1 192 523,21			172 380,02
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 027 234,23	4 980 396,97	272 935,88	0,00	773 901,38

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	35 000,00	33 446,12	0,00	0,00	1 553,88
64198	Autres remboursements	35 000,00	33 446,12	0,00	0,00	1 553,88
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 489 346,00	4 873 225,07	0,00	0,00	616 120,93
704	Travaux	357 305,00	387 693,95	0,00	0,00	-30 388,95
706	Prestations de services	150 000,00	151 944,07	0,00	0,00	-1 944,07
707	Ventes de marchandises	665 000,00	499 749,58	0,00	0,00	165 250,42
7083	Locations diverses	4 312 041,00	3 828 834,30	0,00	0,00	483 206,70
7087	Remboursement de frais	5 000,00	5 003,17	0,00	0,00	-3,17
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9 000,00	7 219,69	0,00	0,00	1 780,31
7588	Autres	9 000,00	7 219,69	0,00	0,00	1 780,31
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 533 346,00	4 913 890,88	0,00	0,00	619 455,12
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	52 006,00	66 727,31	0,00	0,00	-14 721,31
7711	Dédits et pénalités perçus	2 000,00	208,32	0,00	0,00	1 791,68
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	3,23	0,00	0,00	-3,23
775	Produits cessions d'éléments d'actif	30 000,00	50 842,88	0,00	0,00	-20 842,88
778	Autres produits exceptionnels	20 006,00	15 672,88	0,00	0,00	4 333,12
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 585 352,00	4 980 618,19	0,00	0,00	604 733,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	378 500,00	378 166,05			333,95
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	28 500,00	28 166,05			333,95
778	Autres produits exceptionnels	350 000,00	350 000,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		378 500,00	378 166,05			333,95
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 963 852,00	5 358 784,24	0,00	0,00	605 067,76
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		63 382,23				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	9 500,00	7 443,69	0,00	2 056,31
2051	Concessions et droits assimilés	9 500,00	7 443,69	0,00	2 056,31
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 719 920,96	1 027 801,18	1 052 943,86	639 175,92
2135	Installations générales, agencements	36 833,12	20 607,12	0,00	16 226,00
2155	Outillage industriel	65 750,96	17 687,12	38 493,87	9 569,97
2157	Aménagements matériel industriel	55 000,00	21 703,51	0,00	33 296,49
2182	Matériel de transport	2 552 686,88	964 791,86	1 014 064,67	573 830,35
2183	Matériel de bureau et informatique	6 150,00	1 994,40	0,00	4 155,60
2184	Mobilier	1 500,00	1 017,17	385,32	97,51
2185	Cheptel	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	0,00	0,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	150 000,00	143 040,00	0,00	6 960,00
238	Avances commandes immo. incorp.	150 000,00	143 040,00	0,00	6 960,00
Total des dépenses d'équipement		2 879 420,96	1 178 284,87	1 052 943,86	648 192,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 879 420,96	1 178 284,87	1 052 943,86	648 192,23
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	378 500,00	378 166,05		333,95
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	378 500,00	378 166,05		333,95
1068	Autres réserves	350 000,00	350 000,00		0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	4 000,00	4 000,00		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	17 000,00	16 817,00		183,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	7 500,00	7 349,05		150,95
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		378 500,00	378 166,05		333,95
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 257 920,96	1 556 450,92	1 052 943,86	648 526,18
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	178 269,00	161 378,00	0,00	16 891,00
10222	FCTVA	178 269,00	161 378,00	0,00	16 891,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		178 269,00	161 378,00	0,00	16 891,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		678 269,00	161 378,00	0,00	516 891,00
021	Virement de la section d'exploitation	169 903,23			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 195 000,00	1 192 523,21		2 476,79
2157	Aménagements matériel industriel	700,00	419,18		280,82
2182	Matériel de transport	67 000,00	66 937,43		62,57
2805	Licences, logiciels, droits similaires	400,00	386,00		14,00
28121	Aménagement Terrains nus	500,00	137,00		363,00
28135	Installations générales, agencements, ..	10 135,00	10 134,20		0,80
28153	Installations à caractère spécifique	2 133,00	2 133,00		0,00
28155	Outillage industriel	35 200,00	35 102,77		97,23
28157	Aménagements des matériels industriels	47 000,00	46 112,53		887,47
28182	Matériel de transport	1 027 180,00	1 027 164,81		15,19
28183	Matériel de bureau et informatique	2 850,00	2 845,08		4,92
28184	Mobilier	1 002,00	1 001,22		0,78
28188	Autres	900,00	149,99		750,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 364 903,23	1 192 523,21		172 380,02
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 364 903,23	1 192 523,21		172 380,02
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 043 172,23	1 353 901,21	0,00	689 271,02
Pour information		1 214 748,73			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MATERIEL TRANSPORT REINTEGRATION	10	01/01/1900
L	Terrains	10	14/12/2010
L	SUBVNETION EQUIPEMENT ETAT	1	01/12/2014
L	SUBVENTION POUR EQUIPEMENT AMORTISSABLE - DEPARTEMENT	1	01/01/2017
L	SUBV EQUIPT TRANSF AUTRES ETABLISSEMENT PUBLICS LOCAUX	1	15/04/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL	10	06/02/2018
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DU MATERIEL	10	06/02/2018
L	MATERIEL DE TRANSPORT VOITURES	10	06/02/2018
L	MATERIEL DE TRANSPORT - CHASSE NEIGE	20	06/02/2018
L	MATERIEL INFORMATIQUE ET DE TELEPHONIE	5	06/02/2018
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	15	06/02/2018
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	5	06/02/2018
L	LOGICIELS CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	06/02/2018
L	INSTALLATIONS A CRACTERES SPECIFIQUES	20	06/02/2018
L	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENT AMENGEMENT DES CONSTRUCTI	30	06/02/2018
L	MATERIEL DE TRANSPORT - VEHICULES DE TRAVAUX PUBLICS	15	06/02/2018
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10	06/02/2018
L		30	06/02/2018

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2011 - ATELIER AR ATELIER AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	817 776,56	0,00	817 776,56	817 776,56	0,00	0,00	0,00
2012 - ATELIER AR ATELIER AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	972 684,70	0,00	972 684,70	972 684,70	0,00	0,00	0,00
2013 - ATELIER AR ATELIER AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	1 664 032,75	0,00	1 664 032,75	1 664 032,75	0,00	0,00	0,00
2014 - ATELIER AR ATELIER AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	1 736 366,72	0,00	1 736 366,72	1 736 366,72	0,00	0,00	0,00
2015 - ATELIER AR ATELIER AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	1 799 998,39	0,00	1 799 998,39	1 799 998,39	0,00	0,00	0,00
2016 - ATELIER AR ATELIER AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	80 267,60	0,00	80 267,60	80 267,60	0,00	0,00	0,00
2017 - ATELIERARD ATELIER ARD ATELIER ARD	3 432 997,97	0,00	3 432 997,97	2 286 065,73	0,00	1 146 932,24	0,00
2019 - ATELIERARD ATELIER ARD ATELIER ARD	2 220 452,09	0,00	2 220 452,09	403 588,73	1 271 883,81	1 067 608,57	749 254,79
2018 - ATELIERARD ATELIER ARD RENOUVELLEMENT MATERIEL ATELIER ARD RENOUVELLEMENT MATERIEL	1 057 000,00	0,00	1 057 000,00	994 581,63	0,00	62 418,37	0,00
2020 - ATELIERARD Atelier -ARD ARD	0,00	1 562 000,00	1 562 000,00	0,00	1 551 554,03	1 164 032,30	397 967,70
2012 - EXPLOIT EXPLOITATION AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	159 891,33	0,00	159 891,33	159 891,33	0,00	0,00	0,00
2013 - EXPLOIT EXPLOITATION AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	140 338,18	0,00	140 338,18	140 338,18	0,00	0,00	0,00
2015 - EXPLOIT EXPLOITATION AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	154 954,68	0,00	154 954,68	154 954,68	0,00	0,00	0,00
2016 - EXPLOIT EXPLOITATION AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	176 843,68	0,00	176 843,68	176 843,68	0,00	0,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2017 - EXPLOITARD EXPLOITATION ARD	200 000,00	0,00	200 000,00	95 970,29	0,00	104 029,71	0,00
2014 - EXPLOIT EXPLOITATON AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	228 917,83	0,00	228 917,83	228 917,83	0,00	0,00	0,00
2013 - MGAR MOYENS GENERAUX AGENCE ROUTIERE AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	6 892,42	0,00	6 892,42	6 891,62	0,00	0,80	0,00
2014 - MGAR MOYENS GENERAUX AGENCE ROUTIERE AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	6 725,82	0,00	6 725,82	6 725,82	0,00	0,00	0,00
2015 - MGAR MOYENS GENERAUX AGENCE ROUTIERE AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	3 617,22	0,00	3 617,22	3 617,22	0,00	0,00	0,00
2016 - MGAR MOYENS GENERAUX AGENCE ROUTIERE AGENCE ROUTIERE DEPARTEMENTALE	26 171,55	0,00	26 171,55	26 171,55	0,00	0,00	0,00
2018 - MGARD MOYENS GENERAUX ARD	20 000,00	0,00	20 000,00	5 132,15	0,00	14 867,85	0,00
2017 - MGARD MOYENS GENERAUX ARD	31 145,00	0,00	31 145,00	21 538,93	0,00	9 606,07	0,00
2019 - MGARD MOYENS GENERAUX ARD	40 000,00	0,00	40 000,00	1 729,20	1 293,12	36 977,68	1 293,12
2019 - RESSOURAR MOYENS GENERAUX POLE RESSOURCES ARD	4 000,00	0,00	4 000,00	433,22	0,00	3 566,78	0,00
2020 - MGARD Moyens generaux - ARD ARD	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	16 226,00	3 774,00
2020 - RESSOURARD Moyens generaux - Ressources	0,00	34 690,00	34 690,00	0,00	34 690,00	8 694,74	25 995,26
2018 - RESSOURARD RESSOURCES ARD	3 300,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2017 - RESSOURARD RESSOURCES ARD RESSOURCES ARD	34 300,00	0,00	34 300,00	12 633,06	0,00	21 666,94	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		37,00	0,00	37,00	16,50	3,00	19,50
Adjoint technique	C	8,00	0,00	8,00	5,00	3,00	8,00
Adjoint technique ppal 1è cl	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Adjoint technique ppal 2è cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	6,00	0,00	6,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ere cl.	B	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2eme cl.	B	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Technicien territorial	B	4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		38,00	0,00	38,00	17,50	3,00	20,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				55 164,00		
Adjoint technique	C	TECH	350	18 388,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	18 388,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDD
Adjoint technique	C	TECH	350	18 388,00	3-2 Recrutement poste vacant	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				55 164,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 31/03/2021

Présenté par (1) Patrick RICOU,

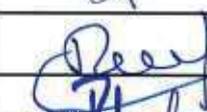
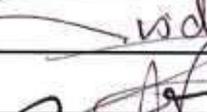
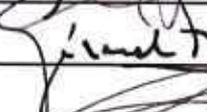
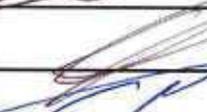
A GAP le 13/04/2021

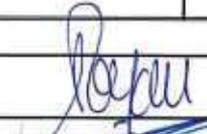
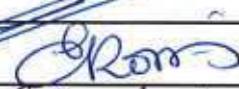
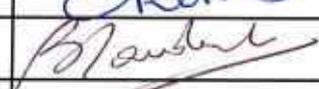
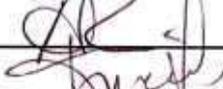
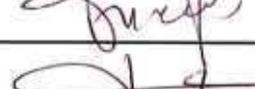
(1) Patrick RICOU,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A GAP, le 13/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLOSIA Béatrice	
ARMAND Florent	
BLANC Guy	
BONNAFFOUX Joël	
BOYER Pascale	
CANNAT Marcel	
CHAUVET Carole	
CONREAUX Jean	
DISDIER Marie-Noëlle	
FEROTIN Bénédicte	
FROMM Gérard	
GALLAND Daniel	
GARCIN-EYMEOUD Valérie	
GRÉNIER Maryvonne	
HUBAUD Christian	
MICHEL Marine	
MOSTACHI Ginette	
MURGIA Arnaud	
ODDOU Rémy	
PARA Lionel	
PINET Françoise	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
POYAU Aurélie		
RICOU Patrick		
ROSSI Valérie		
SAUDEMONT Bernadette		
TENOUX Gérard		
TRUPHEME Anne		
VINCENT Patricia		
VIOSSAT Marc		

Certifié exécutoire par (1) Patrick RICOU, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.